



ACT-Inclusive – Acteurs du changement vers l'éducation inclusive  
Grant Agreement No. 101090038 — ACT-INCLUSIVE — ERASMUS-EDU-2022-PCOOP-ENGO



# NEWSLETTER

## 1er numéro



Cofinancé par  
l'Union européenne

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables. [Numéro de projet: 2022-PCOOP-ENGO-101090038].

## ACT-INCLUSIVE -Acteurs du changement vers l'éducation inclusive

[Grant Agreement No. 101090038 — ACT-INCLUSIVE — ERASMUS-EDU-2022-PCOOP-ENGO]

### Education inclusive en Europe : Résultats clés et orientations du projet

Le projet Act-Inclusive a produit son [rapport sur l'éducation inclusive](#) dans nos pays, à savoir l'Espagne, Chypre, la Hongrie, la France et la Slovénie. Ce projet révèle des progrès significatifs ainsi que des défis persistants. Depuis des décennies, des avancées notables ont été réalisées pour inclure les élèves en situation de handicap dans les écoles ordinaires. Cependant, nos systèmes continuent de faire face à de nombreux défis, tels que le manque de personnel spécialisé, notamment dans l'enseignement secondaire, ainsi que la nécessité de programmes de formation des enseignants plus complets.

Le rapport inclut des témoignages d'enseignants et d'élèves, issus d'écoles ordinaires dans tous les pays partenaires, mettant en lumière les défis pratiques et les réussites dans la mise en œuvre de l'éducation inclusive. Les enseignants et les élèves soulignent le besoin de davantage de ressources, de meilleures formations et d'une culture scolaire plus inclusive.

Sur la base de ces constats, nous recommandons d'augmenter les investissements dans l'éducation afin de recruter et former du personnel spécialisé, d'améliorer les programmes de formation des enseignants axés sur l'éducation inclusive, d'améliorer les infrastructures scolaires pour garantir l'accessibilité physique et des technologies d'assistance adéquates, et de promouvoir une culture scolaire inclusive par des campagnes de sensibilisation et des pratiques inclusives.

### Promouvoir l'inclusivité à travers l'éducation non-formelle

Le projet ACT-INCLUSIVE, soutenu par le programme Erasmus+, réalise des avancées significatives dans la promotion de l'inclusivité au sein des écoles. [Notre collection de bonnes pratiques](#) récemment publiée met en avant des activités innovantes d'éducation informelle conçues pour soutenir les élèves aux besoins divers.

L'une des initiatives phares est le projet « **H@z Tic** », qui se concentre sur l'alphabétisation numérique pour les élèves atteints de trisomie 21. En utilisant des tablettes-PC, ce projet facilite l'apprentissage et l'intégration en classe, en mettant l'accent sur l'implication des familles et la coordination entre les institutions éducatives et les associations. Cette approche s'est révélée efficace pour renforcer l'engagement des élèves et améliorer les résultats scolaires. Une autre initiative notable est le **projet VIDA**, qui propose une formation complète sur les droits, l'autodétermination et l'accessibilité cognitive des élèves ayant une déficience intellectuelle ou des troubles du développement. Ce projet joue un rôle crucial pour garantir que ces élèves puissent jouir d'une pleine citoyenneté et participer activement à la société.

### Dans ce numéro

Bienvenue dans la newsletter d'ACT-INCLUSIVE. Nous sommes ravis de partager avec vous les [récents développements et perspectives de notre projet](#), dédié à la promotion de l'éducation inclusive à travers des pratiques innovantes d'éducation non formelle. Dans cette édition, nous vous proposons un regard approfondi sur l'état de l'éducation inclusive dans nos pays et nous mettons en lumière les principales conclusions issues de notre collection complète de fiches pays et de bonnes pratiques

### Actualités du projet et prochaines étapes

Après un lancement réussi début 2023, le consortium du projet a entrepris des recherches approfondies qui ont permis de développer un manuel de formation et de sensibilisation, destiné à l'ensemble des élèves (avec ou sans handicap), ainsi qu'aux enseignants et au personnel éducatif. Ce manuel sera testé lors d'ateliers prévus pour la deuxième phase du projet.

Le projet ACT-INCLUSIVE continuera d'enrichir sa collection de bonnes pratiques et de promouvoir l'adoption de ces approches au sein des établissements scolaires en Europe. Les prochaines étapes incluent l'organisation d'ateliers dans les écoles, de sessions de formation et de conférences pour diffuser largement ces pratiques et soutenir leur mise en œuvre sur le terrain.

### ACT-INCLUSIVE partenariat

-[EASPD](#), BELGIQUE  
-[COGAMI](#), ESPAGNE  
-[CARDET](#), CHYPRE  
-[ETA](#), HONGRIE  
-[LADAPT](#), FRANCE  
-[CENTRE VAL](#), SLOVENIE

Notre collection inclut également des initiatives culturelles telles que les « **Danses partagées** », où des élèves de divers niveaux scolaires participent à des ateliers de danse et à des spectacles. L'objectif est de renforcer le sentiment de communauté et de sensibiliser aux différentes formes de handicap à travers des pratiques artistiques inclusives. De plus, nous avons introduit l'**Atelier Sensoriel**, qui permet aux élèves de mieux comprendre les handicaps sensoriels à travers des activités simulant les défis auxquels sont confrontées les personnes ayant des déficiences du toucher, de l'odorat ou de la fonction des membres supérieurs. Enfin, le concept d'**Équipes Inclusives** en Slovénie encourage la collaboration entre enseignants, psychologues et autres professionnels pour soutenir les élèves en difficulté d'apprentissage.

**Restez connectés à ACT-  
INCLUSIVE**

[Site internet](#)

[Facebook](#)

[LinkedIn](#)



**Cofinancé par  
l'Union européenne**

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables. [Numéro de projet: 2022-PCOOP-ENGO-101090038].

